

Projet GOCO₂

Concertation préalable

Marché de Chemillé-en-Anjou
Compte-rendu synthétique

Jeudi 30 octobre, de 9h00 à 12h, Place des perrocheres

Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Guillaume CHAFFAUD**, Responsable environnement, Heidelberg Materials France
- **Abdessamie M'HAMDI**, Ingénieur environnement sécurité, Heidelberg Materials France
- **Antoine BAVENCOFFE**, Ingénieur projets, NaTran
- **Christian MBARGA**, Ingénieur études de tracés, NaTran

Garante et garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP)

- **Marc NAVEZ**



Contexte et objectifs de la rencontre

Cette présence au marché de Chemillé-en-Anjou s'inscrivait dans le cadre de la concertation préalable du projet GOCO₂. L'objectif était d'informer, d'écouter et de répondre aux questions du public sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rencontres à venir sur le territoire, notamment :

- La réunion publique thématique « agriculture », prévue le mercredi 5 novembre à Montrevault-sur-Evre,
- l'atelier territorial « entre Nozay et Montoir-de-Bretagne en Loire-Atlantique », prévu le mercredi 12 novembre à Nozay,
- l'atelier thématique « agriculture », prévu le mardi 2 décembre à Erbray,
- l'atelier thématique « technique des canalisations », prévu le mercredi 3 décembre à Ancenis,
- la réunion publique « Terminal CO₂ », prévue le jeudi 4 décembre à Montoir-de-Bretagne.

Plusieurs documents de la concertation ont été distribués au cours de la rencontre.



Teneur générale des échanges

Au cours de la matinée, les maîtres d'ouvrages ont échangé avec une quinzaine de personnes sur le marché de Chemillé-en-Anjou. Les échanges ont été globalement ouverts, mêlant curiosité technique et interrogations sur les impacts environnementaux et territoriaux autour du projet GOCO2.

Le réseau de canalisations a constitué le principal sujet d'échange. Plusieurs participants ont cherché à comprendre le type d'études réalisées pour définir le tracé de moindre impact, les méthodes de pose et la profondeur des conduites (« 5, 10 ou 15 mètres ? »). Le principe de tranchée à 2 mètres de profondeur a été évoqué, ainsi que la volonté d'utiliser des conduites en acier. Le parallélisme des réseaux existants a été rappelé, afin de limiter les nuisances et préserver les activités agricoles et les sentiers de randonnée. Un habitant, adepte de marche, a d'ailleurs exprimé le souhait d'être tenu informé en cas d'impact sur les chemins.

Le paysage bocager et les haies ont suscité plusieurs remarques : les riverains ont demandé comment seraient gérées les éventuelles compensations environnementales liées au défrichage. Les maîtres d'ouvrage ont précisé qu'un travail serait mené avec l'administration et la chambre d'agriculture pour intégrer ces enjeux spécifiques.

D'autres échanges ont porté sur les opportunités économiques locales, notamment les appels d'offres à venir pour que les entreprises du territoire puissent participer à la phase travaux. Plusieurs participants ont salué la présence de « beaux projets structurants » sur le territoire et se sont félicités du temps pris pour mener les études préalables avant la mise en service prévue à l'horizon 2031.

Les questions sur le stockage du CO₂ ont également été nombreuses. Certains se disent inquiets et évoquent des rumeurs de stockage dans d'anciennes mines, d'autres s'interrogent sur la sécurité du stockage géologique et comparent le dispositif à « l'enfouissement des déchets nucléaires ». La nécessité d'un suivi strict pour éviter toute fuite a été soulignée. Plusieurs personnes ont aussi souhaité savoir si le CO₂ pourrait être réutilisé — notamment pour produire des e-carburants — et si ce type de captage concernait toutes les émissions industrielles.

Enfin, les questions économiques et procédurales ont complété les échanges : financement du projet, part des investissements publics et privés, maturité technologique du dispositif, capacités de stockage et déroulé de la concertation préalable.

Les participants ont globalement salué la démarche d'information en amont et la présence sur le terrain : « C'est bien de venir expliquer directement aux habitants. »

